

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-561/SG/AI portant modification de l'arrêté n° 71-202/SG/AI du 5 février 1971 portant autorisation de loterie au profit du Secours catholique de Djibouti

n° 71-561/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
16 avril 1971

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1971

Date du numéro
10 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 71-202/SG/AI du 5 février 1971, portant autorisation de loterie au profit du Secours catholique de Djibouti, est modifié comme suit : Au lieu de :

Art. 2

— La date du tirage aura lieu le mercredi 14 avril 1971 à la salle paroissiale de la cathédrale. Lire :

Art. 2

La date du tirage aura lieu le mardi 11 mai 1971 à 17 h 30 à la salle paroissiale de la cathédrale. Le reste sans changement.